Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation

UNION RÉGIONALE AUVERGNE

4 rue Jacques Prévert 15000 Aurillac

auvergne@fncta.fr

fncta-auvergne-rhone-alpes.fr

RÈGLEMENT FÊTE DU THÉÂTRE EN AUVERGNE

1. Organisateurs

Le Comité d'organisation de la **Fête du Théâtre en Auvergne** est composé de représentants de l'Union Régionale Auvergne de la FNCTA.

2. Principe

La Fête du Théâtre en Auvergne est organisée du vendredi 6 au dimanche 8 mars 2020.

Cette manifestation est ouverte aux troupes de théâtre amateurs **adhérentes à la FNCTA**. Ces troupes — **composées d'adolescents ou d'adultes tous licenciés** — devront présenter un spectacle abouti. Ces journées de théâtre ont pour objet de contribuer au développement et à la diffusion du théâtre auprès du plus grand nombre, et ce, notamment, grâce à un tarif abordable. La **Fête du Théâtre en Auvergne** est également un moment de rencontres et d'échanges entre les troupes et avec le public. De par leur statut d'amateurs, les troupes ne peuvent prétendre à aucun cachet.

3. Participation

La candidature est à adresser à l'organisateur avant les 31/10/2019. (Cette candidature comprend un formulaire électronique, une vidéo, un plan de feux, un chèque de caution)

Les comédiens et le ou les techniciens (au maximum 2) des troupes participantes bénéficient d'**un repas gratuit et de l'entrée gratuite à tous des spectacles**.

Des repas complémentaires pourront être commandés, le tarif sera indiqué lors de la confirmation de la sélection.

Une **indemnité kilométrique de transport** est attribuée aux troupes selon le barème suivant :

Km (aller / retour)	Barème
Moins de 50 Km	0 €
Entre 50 Km et 100 Km	60 €
Entre 101 Km et 200 Km	120 €
Entre 201 Km et 300 Km	180 €
Entre 301 Km et 500 Km	250 €
Entre 501 Km et 750 Km	300 €

Plus de 750 Km	400 €

Les troupes se doivent de collaborer à la pleine réussite de la manifestation en participant également, en tant que **spectateurs**, à un ou plusieurs autres spectacles.

Les troupes s'engagent à promouvoir le festival dans leur réseau, ville d'origine et connaissances.

4. Hébergement

Pour faciliter la présence des troupes sur la durée du festival, l'hébergement de ceux qui le souhaitent sera facilité : gratuitement chez l'habitant ou à un prix négocié en camping (bungalow) ou hôtellerie.

L'annulation d'une demande d'hébergement entraine la non restitution de la caution.

5. Programmation — Date – Lieu

Le festival a lieu à **Clermont-Ferrand, Salle Boris Vian (Maison de la culture), rue Abbé de l'Épée, du vendredi 6 au dimanche 8 mars 2020**.

La programmation est réalisée à l'initiative des organisateurs.

Une **buvette** sera ouverte entre les spectacles, ainsi qu'un **« coin des livres »** : des textes et ouvrages de théâtre sont remis en liberté tout au long du week-end. Les spectateurs sont invités à les dénicher, les triturer, les dévorer, les chiper en toute sérénité, et à libérer les leurs pour que la passion du théâtre soit partagée. **Vous pouvez ainsi contribuer à enrichir cette offre en apportant vos propres ouvrages**.

6. Critères de sélection

Le comité d'organisation attachera une grande attention aux critères suivants sans lesquels la candidature ne pourra être examinée :

- **Le spectacle devra être vu** par le comité de sélection en direct ou via un support vidéo **avant le 20 novembre 2019**
- **Durée du spectacle** (comprenant montage, représentation et démontage) compatible avec notre programmation dans une seule salle. *Précision pour le montage* : la durée annoncée doit impérativement inclure l'installation du décor + le réglage des lumières (une préimplantation est réalisée en amont) + la préparation des comédiens en loge.

4 rue Jacques Prévert 15000 Aurillac
auvergne@fncta.fr
fncta-auvergne-rhone-alpes.fr

- La mise à disposition impérative d'un **plan de feux** dès votre candidature afin de nous permettre d'évaluer son adéquation par rapport aux moyens techniques de la salle.
- Nombre de représentations précédentes : **le spectacle doit être abouti.**
- **Troupes adhérentes FNCTA** de L'Union Régionale Auvergne ou non. Tous les comédiens sur le plateau doivent être en possession de leur licence FNCTA à jour.

Précisions concernant le décor & la régie :

- Chaque troupe apporte ses décors et accessoires. Les décors doivent être ignifugés et aucune flamme n'est autorisée sur le plateau.
- Chaque troupe s'adapte aux équipements de la salle, particulièrement en ce qui concerne l'implantation lumières. À cet effet, merci de bien vouloir prendre connaissance de la fiche technique de la salle et du plan de feux type en annexe.
- La troupe s'oblige à venir avec son ou ses techniciens.
- **IMPORTANT : Aucune implantation supplémentaire de projecteur ou de son non prévus dans la fiche technique ne peut être faite entre les spectacles**
- En raison des travaux de la scène nationale se déroulant près de la salle, **aucun stockage de décors ou accessoires ne pourra être réaliser dans les lieux ou aux abords avant la prise de plateau**
- Les troupes doivent libérer le plateau de leurs décors et accessoires dès la fin de chaque représentation.

7. Droits d'auteur

➡ Pour les œuvres inscrites à la **SACD ou chez un éditeur indépendant :**
Lors de sa candidature, la troupe doit fournir aux organisateurs une copie de l'autorisation de jouer, dûment remplie. Cette autorisation devra être valide à la date du festival.

4 rue Jacques Prévert 15000 Aurillac
auvergne@fncta.fr
fncta-auvergne-rhone-alpes.fr

Les droits d'auteur sont à la charge de l'organisateur (FNCTA UR Auvergne), mais la troupe doit déclarer sa représentation à l'organisme concerné et en payer les droits avant le festival. L'organisateur la remboursera sur facture acquittée au nom de FNCTA Auvergne 4, rue Jacques Prévert 15000 Aurillac.

Éléments à déclarer pour la SACD : Jauge : 100 — Prix moyen : 4 €

➡ **URSSAF : Les charges URSSAF sont à la charge de l'organisateur (FNCTA UR Auvergne), mais la troupe doit faire sa déclaration et en payer les droits**. L'organisateur remboursera à réception de la déclaration URSSAF faite par la troupe.

➡ Cas particulier : **SACEM**
Les droits d'auteur SACEM sont à la charge de l'organisateur (FNCTA UR Auvergne) qui en assurera également la déclaration et le paiement.

Les spectacles comportant de la musique de scène devront être signalés dans la fiche de candidature, et la troupe devra fournir les éléments de déclaration à l'organisateur (liste des œuvres).

8. Responsabilité

L'Union Régionale Auvergne FNCTA n'est pas responsable des accidents corporels et matériels.
Il en est de même pour les vols qui pourraient survenir pendant le festival.
Toutes les troupes et personnes participant au spectacle doivent être assurées en responsabilité civile.

LISTE ET NOMBRE DE PROJECTEURS SUR PLAN DE BASE BORIS VIAN

PC 1Kw x 20

PAR 56 x2

DÉCOUPE RJ 613SX x6

DÉCOUPE RJ 614SX x3

MAC AURA x6

PAR à LED D60 x10

JEU D'ORGUE
- ETC Congo Junior (version Cobalt)

PUISSANCE
- 60 Circuits 3KW Robert Juliat Digi 6
- 96 Lignes

à la demande :
- 1x Poursuite 575 MSD « BUXIE » Robert Juliat avec trépied
- Platines de sol x 8

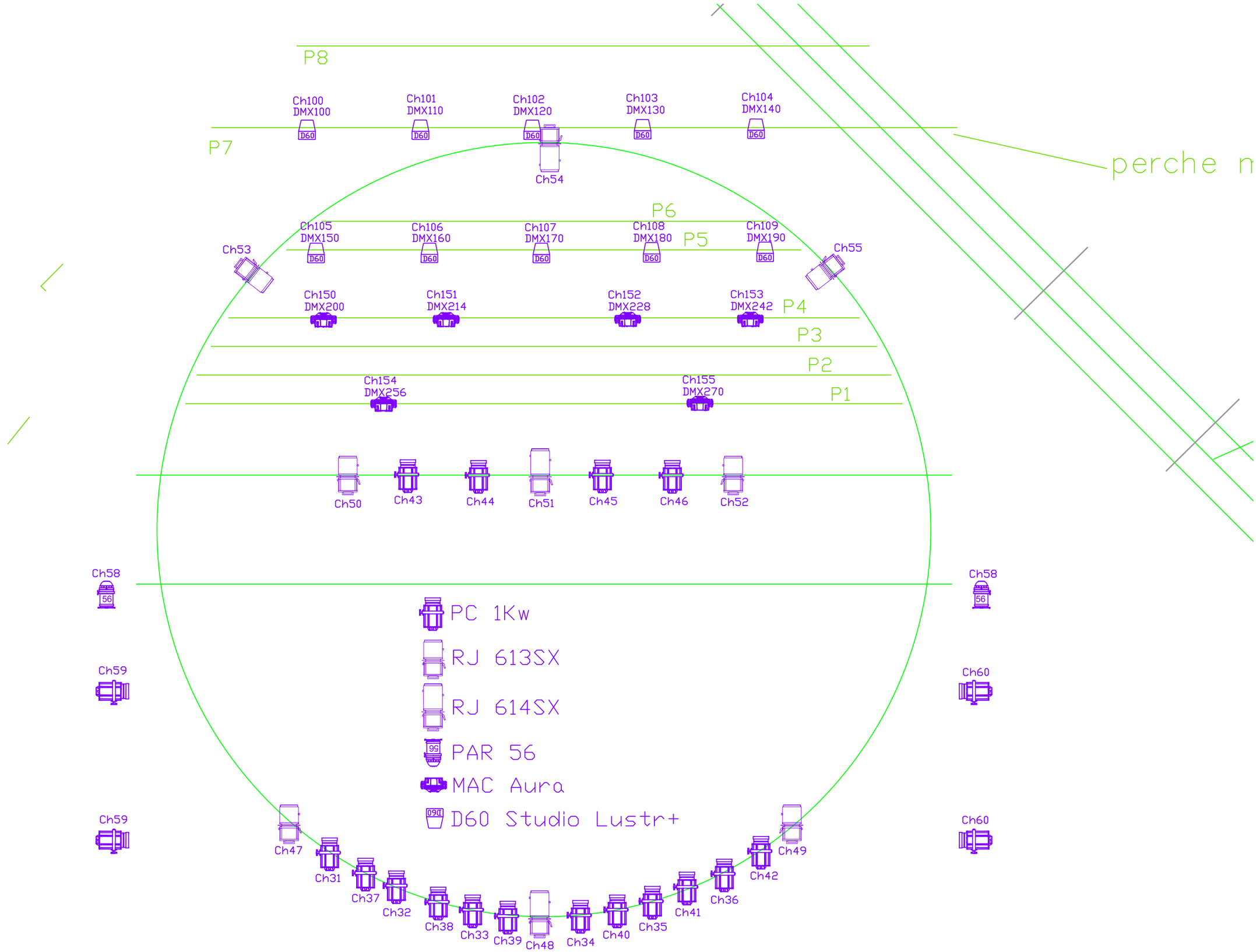
P8
P7
P6
P5
P4
P3
P2
P1
perche n
Ch100
DMX100
Ch101
DMX110
Ch102
DMX120
Ch103
DMX130
Ch104
DMX140
Ch54
Ch105
DMX150
Ch106
DMX160
Ch107
DMX170
Ch108
DMX180
Ch109
DMX190
Ch53
Ch55
Ch150
DMX200
Ch151
DMX214
Ch152
DMX228
Ch153
DMX242
Ch154
DMX256
Ch155
DMX270
Ch50
Ch43
Ch44
Ch51
Ch45
Ch46
Ch52
Ch58
Ch58
Ch59
Ch60
Ch59
Ch60
PC 1Kw
RJ 613SX
RJ 614SX
PAR 56
MAC Aura
D60 Studio Lustr+
Ch47
Ch31
Ch37
Ch32
Ch38
Ch33
Ch39
Ch48
Ch34
Ch40
Ch35
Ch41
Ch36
Ch42
Ch49

FICHE TECHNIQUE
Salle BORIS VIAN

Maison de la Culture
Rue Abbé de l'Épée
63000 Clermont Ferrand

SALLE

Salle en gradins,

- **Capacité d'accueil public: 274 places**

Possibilité de capacité 324 places avec ajout de 2 rangs supplémentaires devant le gradin, sous conditions : réduction profondeur de scène, rideau d'avant scène inutilisable, pas de réduction de l'ouverture de scène possible(17m en avant scène)

Attention : Durée de montage : 1 heure, durée démontage 1 heure

Attention :
Si la régie est disposée en salle , 12 places réparties au centre des deux derniers rangs ne sont plus disponible.

SCÈNE

Dimensions

- Profondeur : 7m
- Ouverture : 12m à l'avant scène, 8m au lointain
- Hauteur sous passerelle : 6,80m

Équipements

- Rideau d'avant scène noir sur patience motorisée à 2.10m du gradin (inutilisable en configuration 324 places)
- Rideau de fond de scène noir sur patience manuelle
- 7x Perches motorisées dans l'espace de jeu CMU : 150 Kg
- 1x Perche motorisée en fond de salle CMU : 150 Kg
- 1x Écran de projection cinéma micro perforé (motorisé sur polichinelle) en arrière scène, dimensions : 7,50m x 6m

Pendrillons :

- 10x Pendrillons de 6.80 x 3m
- 1x Frise de 9 x 1.6m
- 1x Frise de 11 x 1.5m

Cette fiche technique n'est pas contractuelle, veuillez prendre contact avec l'équipe technique pour vérifier la disponibilité du matériel.

SON

Table de mixage- Amplification

- 1 Table numérique YAMAHA QL1(16 entrèes analogiques, 8 sorties analogiques)
  - Possibilité d'enregistrement sur clé USB (clé non fournie)
  - Patch de scène analogique 24 entrées
  - Patch de scène numérique 32 entrées, 16 sorties (2x Yamaha sb 168 résolution16bits/44.1kHz)
- 1 Table analogique Allen & Heath ZED-12 FX(12 entrées(6 entrées micro/ligne, 3 entrées stéréo), 4 auxiliaire, 2 sorties)
  - Patch de scène analogique 24 entrées

Façade :

- Au cadre de scène sol 2x C HEIL MTD 112 + en cluster stéréo 2x C HEIL MTD 112 Contrôleur amplifié 1 x C HEIL LA4X
- 2x Sub C HEIL SB 18 Contrôleur XTA 448, amplificateur LABGRUPPEN FP4000

Retours :

- 4x C HEIL MTD 112 Contrôleur amplifié 1x LA 4X
- 4x C HEIL MTD 108a Filtre 2x LLC108a, Amplificateur 1x QSC CX404
- 2x Sub C HEIL SB 115 Contrôleur XTA 448, Amplificateur QSC PLX3602

Micros

Cette fiche technique n'est pas contractuelle, veuillez prendre contact avec l'équipe technique pour vérifier la disponibilité du matériel.

5x Shure SM57
6x Shure SM58
1x Shure Beta 57
2x Shure Beta 58
4x Shure UR2 Micro HF main
2x Shure Beta 91
1x Audix D6
2x AKG C535
1x AKG D112
2x Sennheiser MD 421
2x Sennheiser MKH 40-P48
3x Sennheiser 904
2x Sennheiser 906
1x Neumann KMS105
4x Neumann KM 100 (capsules : 2x 30, 2x 40, 2x 50)
2x Audio-technica AT4050
2x Audio-technica ATM 350
1x Beyerdynamic M130
2x Beyerdynamic M201 TG
2x Beyerdynamic M88 TG
1x Electro-Voice RE20
2x Shoeps CMC 6 (capsules : 2x MK4G, plaques : 2x BLM3)
2x DPA 4088 + Pocket Shure UR1 M
2x DPA 4099 Piano

Boites de direct actives

4x BSS AR133
2x dbx dB12
4x LA audio D12MK3
2x LA audio DBT/PLUS
2x Radial JDI Stéréo
2x Radial USB-Pro

Effets

1x Multi effet TC electronics M.ONE-XL
2x Egaliseur Klark-Technic DN 360 2*31 bandes (1/3 octave)

Diffusion

1x Lecteur CD TASCAM CD 450 auto cue
1x Lecteur MD TASCAM 301 MK II
1x Lecteur/Enregistreur TASCAM CD/USB

VIDEO

Diffusion

1x vidéoprojecteur Christie DS5+
Focale 2,8-4,5/1 pour SVGA
2,6-4,1/1 pour HD
Scaler Extron IN 1604 DTP / DTP DVI 330 Rx